



Contribution de Jacques Frémeaux

Séance exceptionnelle d'hommage à Boualem Sansal

Vendredi 11 avril 2025

Je ne pense pas que mon apport puisse ajouter beaucoup à la cause de Boualem Sansal, déjà soutenue par un nombre important de noms très marquants dans tous les domaines de la politique et de la culture. Par ailleurs, je ne m'honore pas d'avoir entretenu avec lui des liens d'amitié privilégiés, à la différence de beaucoup de personnes présentes. Je pense néanmoins, en ma qualité d'historien de l'Algérie, pouvoir replacer l'hommage qui lui est rendu ici au cœur d'une grande controverse.

Nous sommes en effet aujourd'hui au croisement de deux récits historiques nationaux.

L'un est le récit officiel algérien, qui stigmatise la politique menée par la France en Algérie sous le régime colonial, de 1830 à 1962, mais aussi depuis l'indépendance, comme purement guidée par des motivations impérialistes, destructrices de la personnalité algérienne, voire génocidaires. Ce discours est repris largement en France même par nombre de Français, appuyés par une partie de la gauche désireuse d'honorer des principes anticolonialistes autant que de se rassembler dans un front proclamé anticolonialiste et antifasciste.

L'autre est le récit officiel français, moins monolithique. À un premier récit républicain, défini par Jules Ferry et Gambetta, qui s'attachait à souligner les valeurs universalistes et émancipatrices au nom desquelles s'était faite la conquête, récit qui s'est imposé entre 1830 et 1950, s'est superposé un second récit, établi par le général de Gaulle à partir de 1960. Ce récit représente la décolonisation non comme une rupture d'avec la colonisation, mais comme son prolongement logique. Il s'est imposé jusqu'à aujourd'hui, assorti de la volonté de maintenir des liens de coopération étroits.

Selon cette double configuration, tout se passe comme si certains, vivant toujours dans l'atmosphère de la Révolution algérienne, voulaient faire prévaloir une méfiance permanente contre toute revendication élevée à l'égard des autorités algériennes. Ces revendications n'auraient pour but que d'affaiblir le pouvoir légitime algérien, et d'inciter le peuple algérien à abandonner son indépendance pour se soumettre à un retour du colonialisme. En ce sens,

demander la libération de Boualem Sansal ne serait pas lutter pour la liberté d'expression, mais s'attaquer à l'indépendance et la souveraineté d'un État souverain, figure de proue de l'anticolonialisme. Ne pas se joindre à cette exigence de libération, c'est contribuer au combat révolutionnaire du Tiers-Monde.

Parmi ceux qui n'épousent pas ces réflexes idéologiques, certains ne sont guère plus utiles à la défense de Boualem Sansal. Les uns opposent au radicalisme algérien un radicalisme français symétrique, héritier du combat pour l'Algérie française, et veulent voir dans l'écrivain emprisonné le type de l'Algérien francophile, émanation d'un courant sacrifié par la politique gaullienne, qui, en d'autres temps, eût soutenu l'intégration. Pour la majorité, il s'agit surtout, sous couleur de respect à la République algérienne, de persister dans l'attitude de prodigieuse indifférence de la France pour tout ce qui se passe en Algérie depuis le 1^{er} juillet 1962 dans le domaine humanitaire, attitude qui est notamment responsable du massacre des harkis.

Tous ceux qui veulent se tenir à l'abri, ou simplement à l'écart, de cette confrontation, sont menacés d'être convaincus de compromission avec le colonialisme, ou bien purement et simplement ignorés. Un flot d'affirmations expéditives et sectaires recouvre une grande ignorance de la période de la conquête, de la colonisation et de la guerre, mais aussi des réalités des relations franco-algériennes d'aujourd'hui. L'enseignement de l'histoire, récente et plus ancienne est méconnu, et plus souvent encore déformé. Pourtant, cette histoire existe. Il n'est pas besoin de demander aux historiens de travailler. Ils ont élaboré depuis des générations un récit parfaitement cohérent pour des lecteurs exigeants et impartiaux, à l'usage d'enseignants scrupuleux et d'auditoires avides d'apprendre, même si, bien sûr, on n'a jamais cessé d'avancer dans l'établissement et dans l'interprétation des faits.

Le privilège de l'historien reste de pouvoir replacer un fait particulier dans une durée, non pas, bien sûr, pour le noyer dans le flot des événements comme une banalité de plus, mais pour y voir un élément dans une chaîne de dévouement et de sacrifices à une grande cause (ici, celle de la fraternité franco-algérienne).

Que nous apprend cette histoire à propos de l'épisode malheureux qui nous rassemble ici ?

En dépit de l'image manichéenne que la propagande officielle algérienne, parfois (toujours depuis 1961) aidée par les calculs de certains Français, les inconséquences des autres, voudrait imposer à tous, Boualem Sansal est une figure de la solidarité qui s'est fondée dans le cadre colonial, en dépit des injustices de ce dernier, et à travers laquelle des hommes de bonne volonté ont tenté de faire dialoguer deux pays dont ils mesuraient les affinités autant que les

personnalités respectives, et qu'ils souhaitent rassembler dans un idéal de liberté et de fraternité.

Il n'a pas manqué de grandes voix pour exprimer cette solidarité. Ces voix ne furent pas seulement d'origine française, comme celle d'Ismaïl Urbain, inspirateur de la politique généreuse de Napoléon III, étudié par notre regretté confrère Michel Levallois, ou du gouverneur Maurice Viollette, qui proposait d'ouvrir le corps électoral à des Algériens musulmans. Elles furent aussi algériennes, illustrée par l'émir Ab el-Kader, qui, après sa défaite, se consacra au dialogue avec les autres croyances, qu'il s'agisse des catholiques, des protestants ou des francs-maçons, de son petit-fils l'émir Khaled, mais aussi de nationalistes comme Ferhat Abbas, et même comme Krim Belkacem, seul à signer les accords d'Evian, et qui n'hésita pas à approuver sincèrement l'accord FLN/OAS.

De cet ensemble on retiendra deux noms de personnages, morts tous deux au cours de cette guerre d'Algérie qui paraît se prolonger, voire se rallumer.

Chérif Benhabylès, engagé dans sa jeunesse dans les rangs des « *Jeunes Algériens* ». Dans *L'Algérie française vue par un indigène*, publié en 1914, celui-ci reproduit leurs principales revendications, présentées comme la juste contrepartie de l'établissement de la conscription qui vient d'être imposée aux musulmans, et qui comprennent, outre la fin du système de l'indigénat, une meilleure représentation dans les assemblées algériennes et une représentation au Parlement français, puis il multiplie les avertissements, notamment en 1953, dans un discours devant l'Assemblée algérienne. En relation avec les représentants du général de Gaulle, aussi bien qu'avec certains éléments modérés du FLN, il est assassiné le 28 août 1959 à Vichy par des radicaux du même Front, qui refusent tout compromis.

Mouloud Feraoun, sorti de l'École normale d'instituteurs de la Bouzaréa, titulaire de deux prix littéraires pour son roman *Le Fils du Pauvre*, et dont le *Journal*, commencé au début de la guerre d'Algérie, ne cache, ni ses convictions en faveur de l'indépendance de l'Algérie, ni sa dénonciation de la répression française, ni son refus d'accepter la violence du FLN. Il est assassiné par l'OAS le 15 mars 1962, ainsi que Max Marchand, et de quatre autres responsables des Centres Sociaux éducatifs, fondée par Germaine Tillion, accusés comme lui d'entretenir des relations avec le FLN. Comme le FLN, l'OAS considère que tout contact avec l'adversaire ne présente que des risques, le plus grave étant de croire à des compromis possibles.

L'indépendance n'a pas mis fin au courant d'amitié qui repose sur une longue familiarité et une sensibilité commune, qui veut souligner les concordances sans nier les différences, dépasser les

ressentiments sans escamoter le poids du passé colonial, souhaite voir reconnaître par l'État français l'implication première et essentielle de la France dans les traumatismes engendrés par la colonisation en Algérie, mais n'oublie pas la persistance de l'État algérien à refuser depuis 1962 l'ouverture d'un espace public démocratique. Ce courant est discret, car s'en réclamer trop ouvertement expose à l'accusation de compromission, avec les risques de discrédit, ou les réels dangers, auxquels cette accusation expose. On le trouve à tous les niveaux, des relations les plus quotidiennes aux échanges les plus élevés. Il est souvent caché par le bruit, plus ou moins artificiel, d'une contestation parfois instinctive, parfois calculée, ou encore étouffé dans une indifférence polie.

Boualem Sansal rejoint donc la liste, ici illustrée par quelques noms, mais qui en compte bien d'autres, heureusement – de tous ceux qui ont œuvré pour comprendre et dépasser les oppositions, tendre la main, saisir celle qui s'ouvre, assurer la rencontre entre les deux peuples et ceux qui le composent. Son emprisonnement pour délit d'opinion sera bientôt un cas d'école pour mesurer ses chances de survie de ce courant d'amitié, réel et opiniâtre, en lequel résident les espoirs de tous ceux qui souhaitent rapprocher l'Algérie et la France.

